

Instructions d'enregistrement sur la plateforme Lumi Connect

Bienvenue sur Lumi Connect!

Lumi Connect est une plateforme dédiée à l'enregistrement et au vote dans le cadre des assemblées générales d'actionnaires.

En cliquant sur le lien <u>www.lumiconnect.com</u>, vous pouvez maintenant (i) vous inscrire à l'assemblée générale d'<u>UCB SA</u> (l' « Assemblée Générale ») prévue le jeudi 28 avril 2022, à 11h00 (heure belge) au siège social d'UCB SA, Allée de la Recherche 60 à B-1170 Bruxelles, (ii) désigner un mandataire ainsi que (iii) vous inscrire à la retransmission en directe de l'Assemblée Générale.

En votre qualité d'actionnaire, vous ne supportez aucun coût associé à l'enregistrement ou à la désignation d'un mandataire via la plateforme Lumi Connect.

La date limite d'inscription sur la plateforme Lumi Connect est le 22 avril 2022 à 15h00 (heure belge).

Veuillez lire attentivement les informations suivantes avant de poursuivre.

Étape 1 CREATION D'UN COMPTE

Si vous n'avez pas de compte Lumi Connect, veuillez d'abord vous inscrire (allez sur <u>www.lumiconnect.com</u>). Vous recevrez un e-mail pour activer votre compte. Après confirmation, veuillez-vous connecter avec votre adresse e-mail et votre mot de passe.

Étape 2 MISE A JOUR DE VOTRE COMPTE

- Indiquez votre **numéro de téléphone** et votre **numéro d'identification national**.
- Si vous détenez des actions dématérialisées :
 - Vous devez sélectionner l'intermédiaire (e.g., la banque) chez lequel vous avez un compte sur lequel les actions d'UCB SA sont détenues. Un menu déroulant remplit automatiquement le numéro BIC/LEI. Si votre intermédiaire ne figure pas dans la liste, choisissez AUTRE et remplissez les données manuellement.
 - Ensuite, remplissez **le numéro de compte** sur lequel vos actions sont détenues (compte titres) : introduisez seulement les chiffres.
- Si vous êtes un actionnaire nominatif :
 - vous n'avez pas besoin d'indiquer le nom de votre intermédiaire et le numéro de compte titres.

- Détenteur d'actions dématérialisées et actionnaire nominatif : indiquez le nombre total d'actions d'UCB SA que vous possédez et avec lesquelles vous voulez participer à la réunion.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter des informations supplémentaires. Par exemple, vous avez besoin d'une assistance spéciale (e.g., une chaise roulante) pour participer à l'Assemblée Générale.
- A ce stade, si vous avez l'intention de désigner un mandataire (voir étape 3 cidessous), vous pouvez également vous inscrire à la retransmission en directe de l'Assemblée Générale en répondant « oui ou non » dans la zone de texte, une fois la question suivante apparue : « Souhaitez-vous recevoir le lien vers la retransmission en directe de l'Assemblée Générale ? ».

Tous les champs doivent être remplis correctement.

Vous verrez une page de confirmation que vous devez vérifier avant de cliquer sur **CONTINUER** en bas de page.

Étape 3 CHOIX DU MODE DE PARTICIPATION

Il vous est maintenant demandé d'indiquer comment vous souhaitez participer :

- Demande de participation (en personne dans la salle, avec vote pendant l'AG)
- **Désigner un mandataire** (personne qui peut voter en votre nom avec instructions de vote)

Afin d'atténuer les risques potentiels pour la santé des participants dans le contexte de la pandémie de Covid-19, **nous encourageons nos actionnaires à donner procuration à Mme Rita Baeyens**. Dans cette mesure, veuillez sélectionner l'option « Désigner un mandataire », puis « <u>Secrétaire général</u> ».

Si vous préférez désigner votre propre mandataire, veuillez sélectionner l'option "Désigner un mandataire", puis "Autre" et renseignez le nom et l'adresse de votre mandataire.

Une fois le mandataire sélectionné, les résolutions apparaîtront pour vous permettre de donner vos instructions de vote sur chaque point de l'ordre du jour.

IMPORTANT

Cliquez sur **TERMINER** pour finaliser votre inscription.

Le processus est maintenant terminé. Vous pouvez maintenant fermer votre navigateur.

À tout moment, vous pouvez vous reconnecter et modifier votre statut en appuyant sur "Annuler" et sélectionner à nouveau l'option de participation à la réunion de votre choix.

Que se passera-t-il ensuite ? Nous renvoyons au retroplanning ci-dessous :

J-14 DATE D'ENREGISTREMENT

Pour pouvoir participer à la réunion, vous devez être propriétaire des actions à la date d'enregistrement, c'est-à-dire le **14 avril 2022 à minuit** (heure belge).



NOTIFICATION DE PARTICIPATION

En tant qu'actionnaire, vous devez vous inscrire sur Lumi Connect au plus tard le <u>22 avril 2022 à 15h00</u> (heure belge), afin de pouvoir assister à l'assemblée.



LUMI COMMENCE LA VERIFICATION

À partir du **23 avril 2022,** Lumi vérifiera avec votre intermédiaire si vous êtes le bénéficiaire, à la date d'enregistrement, des actions indiquées, sur la base des données que vous avez fournies.

Vous recevrez un e-mail vous invitant à vérifier l'état de votre demande de participation après la date d'enregistrement (c'est-à-dire, approuvée, en attente ou rejetée) :

- Après approbation, vous serez informé par e-mail que votre inscription a été approuvée.
- Si vous constatez que votre demande est toujours en attente ou rejetée, veuillez contacter le support technique de Lumi à l'adresse suivante : <u>https://support.lumiglobal.com/knowledge/kb-tickets/new</u>.

ХLUMI

J-0

JOUR DE L'ASSEMBLEE

Si vous avez choisi d'assister à la réunion en personne, en vous connectant à votre compte Lumi, vous remarquerez que votre formulaire de demande de participation à la réunion est désormais devenu votre carte de présence, sur laquelle se trouve **un QR code**.

Le **QR code** servira à vous inscrire lorsque vous vous présenterez (physiquement) pour assister à la réunion en personne. Vous pouvez **imprimer ou montrer votre QR code** sur votre mobile le jour de la réunion.

Si vous n'avez pas désigné de mandataire et que vous assistez personnellement à l'Assemblée Générale, vous pourrez exprimer vos votes lors de la réunion. Pour cela, après vérification de votre



identité avec votre carte d'identité au bureau d'inscription, vous recevrez un boitier de vote

électronique, ainsi qu'un dispositif de traduction pour vous permettre de suivre la réunion dans la langue de votre choix (FR-NL-ENG).

➔ Si vous avez nommé un mandataire et que vous êtes inscrit à la retransmission en directe de l'AG, vous recevrez un e-mail d'UCB, entre le 24 avril 2022 et le 27 avril 2022, avec le lien et les instructions pour vous connecter à cette retransmission.

Question Fréquemment Posées

- 1) Ou puis-je trouver plus d'informations techniques sur la plateforme Lumi Connect ? https://www.lumiconnect.com/support
- 2) Où puis-je recevoir une assistance technique concernant la plateforme Lumi Connect ? https://support.lumiglobal.com/knowledge/kb-tickets/new
- 3) Où puis-je trouver plus d'informations concernant l'Assemblée Générale d'UCB SA à tenir en 2022 ? <u>https://www.ucb.com/investors/UCB-shareholders/Shareholders-meeting-2022</u>
